Quarante-sixième année. — N° 361. (EDITION DU MATIN) VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoux, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

A PROPOS D'UN CINQUANTENAIRE

La cérémonie commémorative de la mort du représentant Baudin, tué en Décembre 1851 sur la barricade de la rue Sainte-Marguerite évoque une fois de plus le souvenir du coup d'Etat qui instaura brutalement en France le second Empire. Et c'est pour un certain nombre de mécontents une occasion nouvelle de regretter qu'à l'heure présente, il ne se trouve personne d'assez audacieux pour recommencer contre la troisième République l'entreprise illégale et violente dans laquelle sombra la deuxième.

On établit à ce propos une comparaison entre les *événements politiques qui précédèrent* le coup d'Etat du 2 Décembre et ceux auxquels nous assistons aujourd'hui. Il y eut, dit-on, au lendemain de la révolution de 1848 une explosion des passions populaires et la France, justement inquiète, se vit, pendant quelques mois, toute proche d'une expérience socialiste. C'est pour la préserver de ce péril et mettre, comme l'on disait en ce temps-là, *les rouges* à la raison que le prince Louis-Napoléon « sortit de la légalité pour rentrer dans le droit » et fonda l'Empire sur les ruines de la liberté. Il avait résumé son programme dans l'une de ces formules à contraste qu'il affectionnait : « *Il est temps*, s'était-il écrié, que les méchants tremblent et que les bons se rassurent », et cette parole avait comblé de joie les honnêtes gens qu'épouvantaient les progrès de l'idée socialiste. La France presque tout entière se rua aux pieds du violateur de la loi et Napoléon III put régner sur elle en maître absolu.

Présentement continuent les honnêtes gens, la situation est la même et appelle le même sauveur. Le socialisme coule à pleins bords ; l'impiété, érigée en système, ravage les consciences et déchaîne les colères de la multitude ; le collectivisme, favorisé par un gouvernement qui lui ouvre toute grande la porte du conseil des Ministres, menace de tout envahir et de tout dominer et la révolution sociale est à la veille de s'accomplir. Hélas ! hélas ! où donc est le général X..., l'homme prédestiné qui aura le courage, pour délivrer la France, de renouveler « l'opération de police » du 2 Décembre ?...

Et nos braves gens tendent l'oreille, écarquillent les yeux et lancent vers le ciel immobile et sourd des oraisons jaculatoires et désespérées. Rien ne bouge ni ne s'annonce et le général X... s'entête à ne pas comprendre la mission libératrice qui lui est échue...

Faut-il nous en plaindre ? Et devons nous nous associer au découragement de ces réactionnaires qui cherchent à justifier par l'amour de la Patrie leur horreur de la République ?

Nous ne le pensons pas.

C'est qu'en effet, leur manière de raconter le passé et d'en retirer pour le présent les enseignements que je viens de dire, est incomplète et conséquemment vicieuse. A Bordeaux, celui qui devint Napoléon III n'avait pas dit seulement : « Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent ». Il avait, en outre, solennellement déclaré : « L'Empire, c'est la paix ». Mais, ainsi que le rappelait un jour, avec sa haute éloquence, M. Etienne Lamy : « La logique des institutions fut plus forte que la volonté de l'homme et l'événement a prouvé quelle paix un peuple doit attendre de la toute-puissance exercée par l'Etat ».

Cette paix désastreuse, la France vaincue et démembrée l'a signée à Francfort le 10 mai 1871 et c'est la seule part d'héritage que le « libérateur » du 2 Décembre ait laissée à ses successeurs.

Elle est assez lourde, me semble-t-il, pour paralyser les ailes des esprits agités et remuants qui voudraient s'élancer, à cette heure, vers le rêve d'ailleurs impossible d'un nouveau coup d'Etat militaire.

Pensons-y bien ; et puisque les circonstances nous y obligent, sachons enfin nous faire aux mœurs de la liberté.

La liberté malgré sa turbulence et ses caprices vaut mieux que le despotisme de César. Au lieu que celui-ci endort les volontés et corrompt les âmes, celle-là les expose, sans doute, et les oblige à la lutte, mais, en même temps elle les trompe et les virilise et ce qu'il nous faut, surtout aujourd'hui, ce qui manque à notre démocratie française, si généreuse d'instincts et si molle néanmoins dans la pratique journalière de l'action sociale, ce n'est pas *un homme*, mais *des hommes*.

Efforçons-nous de le comprendre ; et, si d'aventure, au milieu des crises nécessaires que traverse notre société en marche vers des temps nouveaux, le dégoût de l'effort personnel recommence de tenter notre paresse et nous incite à désirer un « sauveteur », méditons ces paroles prophétiques que le grand dominicain Lacordaire adressait, après le coup d'Etat, à l'un de ses amis :

« La violation par la force militaire de la constitution d'un pays, écrivait-il, est toujours une grande calamité publique, qui prépare pour l'avenir de nouveaux coups de fortune et l'avilissement progressif de l'ordre civil. Ç'a été le dessin persévérant du Bas-Empire pendant quatorze siècles, sans qu'il ait jamais pu se relever des attentats si brillants de César et d'Auguste. Ces deux noms magnifiques ont inauguré le règne des plus grandes et des plus hideuses misères sociales qui se soient vues dans l'histoire du monde... Rien ne contrebalance la violation de l'ordre moral sur une grande échelle. « Le succès même fait partie du fléau » ; il enfante des imitateurs qui ne se découragent plus. Le scepticisme politique envahit les âmes, et elles sont toujours prêtes à livrer le monde au premier parvenu qui leur promettra de l'or et du repos. »

Admirable langage que l'on pourrait graver en lettres d'or sur le socle de la statue de Baudin.

EMMANUEL DESGRÉES DU LOU.

INFORMATIONS

MORT DE M. HENRY FOUQUIER

Paris, 25 décembre. — On annonce la mort de M. Henry Fouquier, survenue ce matin, à onze heures, dans la maison du docteur Defau, à Neuilly. Il a succombé aux suites d'une opération chirurgicale qu'on lui avait faite ces jours derniers. Henry Fouquier était né à Marseille, le 1er décembre 1838. Fils d'un notaire, il étudia le droit et la médecine et voyagea longtemps en Espagne et en Italie. En 1861, il vint habiter Paris, où il collabora à de nombreux journaux. Après le 4 septembre 1870, envoyé à Marseille, avec une mission du Gouvernement, M. Henry Fouquier y fonda la « Vraie République », puis il fut nommé secrétaire-général du département des Bouches-du-Rhône, et remplit même les fonctions de préfet par « intérim ».

Pendant l'insurrection communaliste de Marseille, il remplit son devoir avec courage. Peu après, M. Casimir Périer, le père de celui qui fut président de la République, lui confia les fonctions de directeur de la presse au Ministère de l'Intérieur. Il les quitta le 24 mai 1873, à la chute de M. Thiers. Il tenta d'entrer dans la carrière politique aux élections générales législatives du 4 octobre 1885, mais il échoua. Aux élections du 22 septembre 1889, il fut élu député dans l'arrondissement de Barcelonnette. Mais il se retira de la vie politique, dégoûté, en 1893. Henry Fouquier était officier de la Légion d'honneur.

UNE MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AUX MANŒUVRES RUSSES

St-Pétersbourg, 25 décembre. — On annonce l'arrivée prochaine, à St-Pétersbourg, d'une mission militaire française importante, qui doit suivre les manœuvres de cavalerie russe, lesquelles, cette année, auront un développement considérable.

LE VOYAGE DE MÉNÉLICK EN FRANCE L'INVITATION DU GOUVERNEMENT

Paris, 25 décembre. — Le correspondant marseillais de la « Patrie » dit tenir de M. Lagarde, ministre plénipotentiaire de France en Abyssinie, lequel doit partir aujourd'hui même pour Djibouti, par le courrier postal, qu'il a été chargé, par le Gouvernement, d'une mission spéciale auprès de Ménélick, consistant dans la remise, au Négus, de lettres autographes du président Loubet, de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et de M. Decrais, ministre des Colonies. M. Lagarde est, de plus, chargé d'inviter Ménélick à venir en France, le Gouvernement désirant resserrer encore les liens de sympathie avec l'Empereur d'Abyssinie.

LA SOUSCRIPTION DE L'« ACTION LIBÉRALE »

Paris, 25 décembre. — La septième liste de l'« Action Libérale », arrêtée au 20 décembre, au soir, porte le total de la souscription à 266.717 fr. 15.

EPILOGUE DE GRÈVE

Le tribunal de Lure vient de trancher une question du plus grand intérêt pour les industriels. A la suite d'une grève d'un mois qui avait éclaté au tissage Max Dollfus, à Héricourt, la rentrée avait été refusée à plusieurs ouvriers, jugés par les directeurs de l'usine comme ayant été meneurs de la grève.

Le président du syndicat ouvrier d'Héricourt, qui avait provoqué la grève en quittant le travail sous prétexte qu'il était de mauvaise qualité, intenta à M. Dollfus une action en dommages-intérêts devant le juge de paix d'Héricourt.

M. Dollfus, condamné par défaut en justice de paix, porta la cause en appel devant le tribunal civil de Lure, qui, après enquête minutieuse sur place, débouta le poursuivant de sa demande et le condamna à des dommages-intérêts de 100 francs envers M. Dollfus et à tous les dépens du procès.

M. PICHON A LA CATHÉDRALE DE TUNIS

Tunis, 25 décembre. — Conformément aux précédents, M. Pichon, en uniforme, accompagné de M. Gaussen, chef de son cabinet, et du personnel de la résidence, a assisté, ce matin, à la grand'messe, à la cathédrale. Il occupait la place officielle réservée, en Orient, au représentant de la France, c'est-à-dire dans le chœur, pour les messes concordataires. L'Archevêque de Carthage officiait.

MGR DUCHESNE

Rome, 25 décembre. — Par billet de la secrétairerie d'Etat, Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, vient d'être nommé consulteur de la congrégation des indulgences et reliques.

CHOSES & AUTRES

Guillaume II, ennuyé ou contrarié par une affaire politique ou privée, a, paraît-il, la mauvaise habitude de pincer le lobe de son oreille droite entre son pouce et son index. Lorsque Sa Majesté a l'intention de composer une ode ou un opéra et que l'inspiration est rebelle, l'oreille subit des tiraillements très nerveux.

Un de nos amis nous raconte qu'à Osborne, après la mort de la reine Victoria, Guillaume se trouvant en compagnie d'un de ses petits-neveux, reçut un télégramme qui ne lui plut pas. L'oreille souffrit de la mauvaise humeur impériale.

— Pourquoi vous tirez-vous si fort l'oreille ? demanda l'enfant.

— Parce que je suis ennuyé, fut la réponse.

— Faites-vous toujours cela quand vous êtes ennuyé ?

— Mais, je suppose, mon chéri.

— Et quand vous êtes très, très contrarié, insista le jeune curieux.

— Ah ! alors c'est différent, dit le Kaiser, je tire l'oreille d'un autre.

—×—

Un savant, après avoir lu à sa femme un ouvrage qu'il vient de terminer :

— As-tu bien compris ?

— Parfaitement.

— Alors, je suis tranquille : tout le monde comprendra !

LE CRIME DE CORANCEZ

APRÈS LA CONDAMNATION

Brierre dans sa cellule. — Il réclame le régime ordinaire. — Silence obstiné

Chartres, 25 décembre. — Le condamné à mort n'a reçu hier, aucune visite, ni de son défenseur, ni d'aucun parent ; on ne lui a pas mis la camisole de force, mais il est soumis à la surveillance constante de deux gardiens se relevant de quatre heures en quatre heures, jour et nuit.

Brierre ne parle pas à ses gardiens, il ne lit pas, bien qu'il ait un livre à sa disposition. Il passe son temps à marcher de long en large dans la pièce assez vaste qui lui sert de cellule.

Auparavant, Brierre faisait venir ses repas de la cantine de la prison ; mais, ce matin, il a déclaré vouloir se contenter du régime ordinaire des prisonniers et c'est ce régime qu'il a suivi toute la journée.

Lettre à la petite Germaine

On assure que, ce matin, Brierre a écrit à sa fille Germaine une lettre dont voici la substance :

Tu as sans doute appris, mon enfant, la condamnation prononcée contre moi. Ils m'ont déshonoré et ils vous ont déshonorés tous. Mais je suis innocent. Je saurai mourir avec courage.

Pourquoi Me Comby a écourté sa plaidoirie

Chartres, 25 décembre. — L'extraordinaire concision de la plaidoirie de Me Comby aurait tenu, paraît-il, à ceci que les jurés, pendant la suspension d'audience, auraient fait eux-mêmes exprimer par un tiers au défenseur leur désir d'en finir rapidement.

UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE

Un antiseptique contre le choléra, la typhoïde et la dyssenterie

New-York, 24 décembre. — Deux professeurs de l'Université de Michigan, MM. Novy et Freer, auraient découvert un antiseptique contre le choléra, la typhoïde et la dysenterie. Des expériences ont été faites sur des animaux préalablement inoculés et même, la semaine dernière, sur des étudiants en médecine. Des analyses réitérées auraient montré la destruction complète par l'antiseptique Freer, de toutes les bactéries.

LES DEUX TUBERCULOSES

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La théorie du docteur Koch. — Réfutation par le professeur Arloing

Paris, 25 décembre. — M. le professeur Arloing a fait, hier, à l'Académie de Médecine, une communication qui aura un certain retentissement. La réfutation qu'il a présentée de la théorie du docteur Koch emprunte non seulement de la valeur à la haute autorité du distingué professeur de Lyon, mais elle paraîtra d'autant plus convaincante que M. Arloing, reprenant la même série d'expériences sur laquelle le bactériologiste allemand a fondé sa doctrine des deux tuberculoses, est arrivé à des résultats diamétralement opposés.

Le professeur Koch, dans la communication qu'il a faite au congrès de la tuberculose de Londres, a cru pouvoir affirmer les deux faits suivants : 1° le bacille humain n'est pas inoculable aux grands herbivores ; 2° la tuberculose des animaux ne contamine pas l'homme.

Cette dernière proposition, fait remarquer M. Arloing, est contestée par la fréquence de la tuberculose intestinale chez l'enfant soumis à l'alimentation lactée.

La méthode expérimentale pouvait seule apporter la vérification de la première. Ces expériences, M. Arloing les a faites, et, à l'heure actuelle, il a enregistré vingt-trois cas positifs dans lesquels un bacille d'origine humaine a contaminé de grands herbivores (taureau, génisse, âne, chèvre). Et ce ne sont pas des symptômes équivoques qu'il a obtenus, mais une généralisation tuberculeuse, attestée par les lésions de la rate, du foie, des reins.

Voici d'ailleurs les conclusions catégoriques de M. Arloing :

Je persiste à admettre l'unité de la tuberculose humaine et de la tuberculose animale à bacille de Koch.

Il faut repousser le critérium de MM. Koch et Schutz qui nous amènerait à établir des coupes rigoureuses dans la tuberculose humaine ou la tuberculose animale.

Il est utile de maintenir dans une sage mesure les précautions édictées à l'égard de la viande et du lait suspects de recéler le bacille de la tuberculose.

Au cours de la séance, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau pour 1902. M. le docteur Lancereaux a été élu vice-président, en remplacement de M. Riche, qui, d'après le roulement établi, passe à la présidence.

LE BUDGET DES CULTES

EN FRANCE

Le schisme. — L'abbé Lemire. — Son discours. — Impressions à Rome Congrès ecclésiastique. — L'esprit du Pape. — Nouvelles menaces

Notre correspondant de Rome nous écrit :

Le débat au Palais Bourbon sur le budget des cultes n'a causé aucune surprise : Le Pape connaissait les intentions du gouvernement français sur le sujet et l'ambassade au Vatican. Si M. Waldeck-Rousseau a des vues particulières sur l'interprétation du Concordat — et je les ai exposées ici, — il est l'adversaire résolu de la séparation de l'Etat et des Eglises. Ce système lui paraît indigne d'un gouvernement et d'un homme d'Etat. Malgré que rien d'imprévu ne se soit produit, Léon XIII a tenu cependant à lire les discours. Ce qui a frappé ici, c'est surtout le passage hostile à la constitution civile du clergé. On avait fait une campagne si violente et si adroite autour de « l'Eglise nationale » que de bons esprits établissaient un rapport logique entre la loi sur les associations et un projet de schisme. M. Waldeck-Rousseau a mis le verrou aux portes. M. Brunetière, qui avait, dans la « Revue des Deux Mondes » le plus éloquemment exprimé les inquiétudes naissantes, précisera-t-il sa pensée en regard du « veto » si net du premier ministre ? Le reste du discours de M. Waldeck a paru terne ; ce dédain impérieux et souriant de l'orateur a frappé. Ce n'était plus l'envergure du « fervorino » patriotique sur le protectorat et les missions.

Le discours si pratique, si sage et si vivant de l'abbé Lemire a été très approuvé : voilà le ton juste, l'accent pontifical, l'impeccable interprétation de la politique romaine. Après l'avoir lu, le Saint-Père, assure-t-on, aurait dit à un confident : « Si les 60.000 prêtres de France tenaient ce langage, la France serait sauvée. » L'article du « Temps » qui a été très remarqué au Vatican, a accru cette impression. Aussi bien, la Secrétairerie d'Etat a fait insérer dans l'« Osservatore Romano » un commentaire du débat à la Chambre française. Ce journal officiel a même cité quelques paroles du discours, en ajoutant « qu'elles méritaient d'être répandues dans le monde entier. » Les déclarations de l'abbé Lemire sur le Concordat et son rôle, sur les devoirs de l'Etat et la conduite du clergé, ont répondu adéquatement aux idées du Saint-Siège. Oui, voilà bien la méthode de travail que préconise le Pape et qui se développe à travers les Encycliques, avec une force, un éclat et un esprit de continuité que les catholiques n'ont pas suffisamment remarqués, ni pleinement compris. Un clergé savant et pieux, allant au peuple, populaire sympathique, adaptant à nos circonstances les principes de l'Evangile et les règles immuables de la tradition, rompant avec les manières et les conduites rétrogrades : telle se manifeste partout la préférence Vicotrinale et apostolique du Saint-Père ; et voilà l'esprit de l'abbé Lemire. Et c'est cette préférence, et c'est cet esprit qui ont provoqué chez le Pape cette admiration fervente pour le Congrès de Bourges. Il est curieux — n'est-il pas vrai ! — d'étrange et saisissant contraste entre les attaques des réfractaires en France et la magnanime approbation de Rome ! Dans ces derniers temps, le Vatican a fait tenir en Italie plusieurs congrès, et ce sont les congrès de prêtres, sur le type éclatant de Bourges, qui ont jeté de plus de lustre. Ancône, Fabriano, Bénévent, Savone, etc., ont imité Bourges. Des cardinaux, des évêques et une élite nombreuse de prêtres ont suivi Mgr Servonnet, l'abbé Lemire et la brillante phalange française. Quand, au mois de juillet, Mgr Servonnet a remis au Saint-Père le compte-rendu imprimé du congrès de Bourges, Léon XIII lui en a exprimé sa plus vive gratitude. Le fond, l'essence vraie, le but concret de la politique romaine, ce n'est point, comme de vulgaires commentaires essaient de le faire croire, un grossier opportunisme, ou une adaptation au mal irréparable ; c'est l'orientation du christianisme vers les réalités concrètes du siècle, afin de reconquérir par des méthodes appropriées, l'influence, le gouvernement des âmes, les positions perdues par un cycle de révolutions et une série de fautes politiques. Voilà pourquoi Léon XIII attache un si rare prix à l'action populaire du clergé, à son éducation rajeunie, à sa discipline, à son tact et à son esprit. Si le Saint-Siège fait transporter en Italie, où il règle plus directement les affaires, le congrès de Bourges, c'est que ce congrès, c'est que l'esprit de Mgr Servonnet et de l'abbé Lemire expriment adéquatement la pensée de Léon XIII.

Par là, par cette action rajeunie, appropriée, en entrant dans les « parties fortes du temps », selon la belle expression de Rivarol, l'Eglise reprendra son lustre, sa puissance de rayonnement, la place qui lui revient dans le « jeu de ce monde ». Ni les combinaisons parlementaires, ni les luttes politiques ne relèvent une institution, un pays : ce sont les forces morales, ce sont les courants populaires.

Voilà pourquoi Léon XIII vise avec un esprit de suite inlassable le rajeunissement et l'augmentation de l'activité catholique. Il faut, croit-il, reconstruire par en bas.

De nouveaux dangers menacent la Papauté et la France. L'affaire Dreyfus n'a pas encore donné tous ses résultats exécrables. Les Juifs et les franc-maçons vont essayer d'en exprimer les conséquences dans le domaine de la politique extérieure. Le rapprochement franco-italien, les fêtes de Toulon, le discours de M. Prinetti à Montecitorio, ne sont que le prélude discret d'une vaste politique internationale. On essaie de combiner un voyage du roi d'Italie à Paris et la visite de M. Loubet à Rome. Cette entente permettrait à l'Italie de se détacher de l'Autriche ; et ce conflit aigu entre Rome et Vienne favoriserait la réalisation rapide des vues pangermanistes sur la Cisleithanie. Avec le concours de la République, abattre une nation catholique et régler la situation à Rome en faveur du Quirinal : voilà le plan. A son succès immédiat d'immenses forces concourent : c'est, croyez-le bien, la traduction sur le terrain extérieur, de l'esprit qui a dirigé l'affaire Dreyfus et qui inspirera ses plus lointains prolongements. Jamais, depuis 1789, la situation n'a été si grosse de périls et de menaces. Et voilà pourquoi Léon XIII désire qu'on travaille et qu'on soit fort.

TIBER.

Mlle COUESDON VATICINE

On pouvait croire que Mlle Couesdon avait disparu de la circulation. Il n'en est rien.

A l'un de nos confrères belges qui est allé l'interviewer ces jours-ci, la voyante du faubourg Poissonnière a donné les indications inquiétantes que voici :

Je vois en l'an prochain
Des calamités pour le pain ;
Il y aura du feu, du sang
Et des décès importants.
Un chef d'Etat mourra
D'une main criminelle.
Petit, grand ! On ne voit pas.
Tant il est loin de notre prunelle.

Du feu, du sang ! Ouais, quelles tristes étrennes nous offre là notre prophétesse nationale !

BRUIT D'UN GRAVE SCANDALE MILITAIRE

à Varsovie

Bruxelles, 25 décembre. — Le « Petit Bleu », publie la dépêche suivante de Saint-Pétersbourg : Un scandale militaire vient d'éclater à Varsovie. Sur la dénonciation d'un ancien serviteur, actuellement négociant à Marseille, le général Marakoff va être traduit en conseil de guerre, pour une affaire de trahison, dont l'instruction remonte à trois ans. Le général est accusé d'avoir vendu à un officier français, pour la somme de 900.000 roubles, les plans du pavillon numéro 10 de la forteresse de Varsovie, où sont détenus les condamnés politiques. Le général est en aveu, mais déclare n'avoir touché que 60.000 roubles. On croit que cette affaire donnera lieu à des négociations délicates entre les gouvernements russe et français.

Nous ne publions, bien entendu, cette information que sous les plus expresses réserves. En dehors des nombreuses raisons qui font douter de son exactitude, on ne voit pas un officier français faisant des offres aussi colossales pour les plans d'une forteresse de Varsovie.

La Guerre au Transvaal

INFORMATION SENSATIONNELLE

Négociations anglo-allemandes. — L'article du « Birmingham Daily Post ». — Pour mettre fin à la guerre

Londres, 25 décembre. — Le journal « Le Birmingham Daily Post », qui est considéré comme étant inspiré par M. Chamberlain, publie l'information suivante qui est très commentée :

« Nous avons toutes raisons de croire que les gouvernements britannique et allemand négocient pour mettre fin à la guerre sud-africaine.

» Les négociations seront probablement activées par l'ambassadeur d'Allemagne à Londres qui est parti pour Berlin avant-hier.

» Ce qui est très significatif, c'est que cet ambassadeur a rendu visite à lord Salisbury, à lord Landsdowne, ministre des affaires étrangères, et au duc de Devonshire avant son départ.

» Dans toutes leurs résidences à la campagne où ces personnages passent les vacances de Noël, on affirme que les négociations en question ont quelque rapport avec l'article secret de l'accord anglo-allemand signé l'an dernier, et dans malgré les démentis officiels, l'existence est trop clairement démontrée pour être mise en doute. »

D'autre part le « Daily News » affirme que d'après des indications très sûrieuses, on aurait trouvé un terrain de transaction pour commencer les négociations. Il s'agirait de donner une forme à la proposition indiquée dernièrement par M. Brodrick, ministre de la guerre, dans son discours de Glasgow, et qui consisterait à abandonner aux Boers, au nord de Prétoria, un terrain réservé. Les Boers pourraient de cette façon constituer une sorte d'Etat de laboureurs. On ne croit pas toutefois qu'ils acceptent ce projet.

La liste des pertes

Londres, 25 décembre. — La liste des pertes publiée aujourd'hui comprend le chiffre énorme de 50 tués et de 75 blessés. A signaler que dans le combat de Tafel'kop, dans lequel la colonne Damant a été battue par les Boers, les Anglais ont eu 32 tués dont 3 officiers et 40 blessés contre 5 officiers, au lieu de 22 tués et 21 blessés comme l'annonçait lord Kitchener dans son premier télégramme.

NOUVEAU SUCCÈS BOER

Londres, 25 décembre. — On signale un combat dans le district de Clinwilliam, à l'ouest de la colonie du Cap. On

---

FEUILLETON DU 27 DÉCEMBRE 1901 N° 2

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

I

Pauline, redevenue maîtresse d'elle-même, se commanda de paraître calme et rentra dans l'atelier.

Andrée s'y trouvait seule.

— C'est donc fini ? — demanda l'institutrice.

— Oui, bonne amie... et j'espère que cette fois ce sera bien venu ; seulement j'aurais voulu le portrait de « Petit Bob » en même temps que le mien, et je ne l'aurai pas.

La jeune fille s'interrompit et ajouta vivement :

— Mais qu'avez-vous donc, bonne amie ? — Vous voilà toute blanche et votre figure est bouleversée... — Etes-vous souffrante ?

— Un peu... Ce n'est rien... — Un commencement de migraine, causée sans doute par l'odeur du collodion. — Le grand air dissipera cela, et dans quelques minutes il n'y paraîtra plus...

Le photographe sortit en ce moment de la chambre noire.

Il tenait à la main une plaque de verre sur laquelle se trouvait l'image qu'il venait de fixer et qu'il examina en mettant la plaque entre lui et la lumière.

— C'est parfaitement réussi, cette fois, mademoiselle, — dit-il. — Nous aurons des épreuves admirables... Voyez...

Andrée et Pauline regardèrent.

— En effet, — fit l'institutrice, — c'est d'une netteté parfaite et la ressemblance sera frappante...

Le photographe serra la plaque et demanda :

— Combien vous faudra-t-il de cartes ?

— Deux douzaines, — répondit Andrée.

— Emaillées ?

— Bien entendu... — Quand pourrez-vous nous livrer ces cartes ?

— Dans sept ou huit jours...

— Pas avant ?

— Oh ! impossible ! — Nous sommes surchargés de travail, mademoiselle, et, comme je tiens à opérer moi-même, je ne suffis pas à la besogne...

— Eh bien, dans huit jours.

— Faudra-t-il vous envoyer les cartes ?

— Non, — répliqua la jeune fille après avoir interrogé du regard son institutrice, — nous viendrons les chercher ici... — Veuillez cependant en toucher le prix et prendre notre adresse...

— On l'écrira sous votre dictée à la caisse, mademoiselle, je vais vous y conduire...

Andrée avait remis son chapeau, et avec l'aide de Pauline, endossé son pardessus.

Toutes deux suivirent le photographe à la caisse.

Il annonça :

« — Deux douzaines cartes-album émaillées à livrer d'aujourd'hui en huit... » pour ?...

Il s'interrompit.

— Pour M. le comte de Noël, rue du Cirque, — répondit Pauline.

La caissière inscrivit.

— Combien ? demanda mademoiselle de Noël.

— Soixante-douze francs, mademoiselle.

Andrée tira de sa poche un porte-monnaie coquet, paya la somme réclamée et sortit avec Pauline.

II

En entendant donner à la caisse le nom du comte de Noël, nos lecteurs ont compris que la jeune fille dont on venait de faire le portrait était Andrée, la fille du comte, accompagnée de l'institutrice que la rumeur publique calomniait.

Comprenant cela, l'émotion de Pauline, sa pâleur et sa rage contenue, n'ont plus rien qui doive les surprendre.

De chez le photographe à la rue du Cirque, la distance était assez longue.

Les deux femmes firent cependant la route à pied et arrivèrent à la porte de l'hôtel du comte, hôtel de dimensions moyennes mais dont l'intérieur, confortable et luxueux, décelait les instincts d'un grand seigneur très riche et d'un homme de goût.

Cependant dans cet hôtel, pour des raisons que nous ferons connaître en temps utile, le comte de Noël menait, depuis assez longtemps, une existence très retirée, ne recevant pour ainsi dire personne et ne sortant guère que pour faire de rares apparitions à son cercle.

Pauline sonna.

La porte s'ouvrit et l'institutrice fit passer Andrée la première.

Tandis que la jeune fille traversait la cour, le concierge, une lettre à la main, s'approcha de Pauline et lui dit d'un ton respectueux :

— Ceci vient d'arriver pour vous, mademoiselle.

— Merci... — répondit l'institutrice en prenant la lettre et en la mettant dans sa poche.

Puis elle rejoignit son élève, qui gravissait les marches du perron précédant un grand vestibule fermé par une double porte vitrée.

Un valet de chambre traversait ce vestibule.

— Monsieur le comte est-il chez lui ? — demanda Pauline.

— Oui, mademoiselle... — On attendait le retour de ces dames pour déjeuner...

— Prévenez monsieur le comte, je vous prie, que nous serons à la salle à manger dans cinq minutes.

— Bien, madamoiselle.

L'institutrice monta dans la chambre d'Andrée où l'avait précédée celle-ci.

— Nous allons descendre, ma chère enfant, — lui dit-elle, — attendez-moi, je suis à vous.

Gagnant alors l'appartement qu'elle occupait et qu'un couloir mettait en communication avec celui d'Andrée, elle se débarrassa vivement de son chapeau et de sa pelisse, tira de sa poche la lettre que le concierge venait de lui remettre et trancha la partie supérieure de l'enveloppe épaisse d'où s'exhalait un violent parfum d'ylang-ylang.

La feuille de papier velin renfermée dans cette enveloppe ne contenait que ces mots, au-dessous d'un en-tête imprimé ainsi conçu : « Robes et confections ».

« Ma belle Pauline,

» Viens me voir le « plus tôt possible » c'est-à-dire « tout de suite ».

» J'ai à te parler de choses qui t'intéressent « énormément ».

» Ta très dévouée,

» Sophie LAREYNE,

» Rue Richepanse. »

Pauline fronça le sourcil.

— Que peut-elle me vouloir ? — se demanda-t-elle après avoir lu, — Quelles sont ces choses qui m'intéressent ? — Elle seule peut me l'apprendre... j'irai...

L'institutrice serra la lettre et regagna la chambre de son élève.

Andrée l'attendait.

Toutes deux descendirent à la salle à manger où le comte de Noël les avait précédées de quelques secondes.

La jeune fille voyant son père courut à lui et, lui jetant ses bras autour du cou, l'embrassa avec une effusion enfantine.

— Bonjour, mignonne... — lui dit-il en souriant et en lui rendant ses baisers. — Ce grand caprice est-il satisfait ?

— Oui, petit père.

— Vous êtes allées chez le photographe ?

— Il y a tout au plus cinq minutes que nous sommes revenues, — le cliché est superbe. Seulement « Petit Bob » n'a jamais voulu poser ! quel dommage !

— Et quand auras-tu des épreuves ?

— Dans huit jours... — hein, comme c'est long ?

Le comte s'était incliné devant Pauline, toujours très pâle.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTEPIN.